

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois; ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES:

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

A. Médée Marsan Gér. L'Assomption

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revus de la Semaine: Ce que nous lisons dans l'Opinion Publique à l'occasion des médailles offertes à tous les établissements d'éducation dans notre pays, par Son Excellence le Gouverneur Général.—MM. le Dr. E. Dionne et Arthur Thiboutot reçoivent les honneurs du concours offert par M. le comte de Premier-Réal.—Souscriptions des citoyens de la ville de Québec au fond de secours des Irlandais; on reçoit en Irlande de nombreux secours, et des souscriptions personnelles se montent à une somme élevée.—Le Cercle catholique de Québec donne cinq cents piastres à la société St. Vincent de Paul provenant d'une soirée dramatique et de quêtes faites par les membres du Cercle.—Bois de chauffage donné aux pauvres de Québec, par les cultivateurs de St. Augustin et de Portneuf.—Les RR. Sœurs de la Charité sont en quête de secours pour leur Hospice des orphelins à Québec, dans plusieurs de nos paroisses.—Rentrée des élèves de l'École d'agriculture de Ste. Anne; quelques détails concernant le programme d'enseignement suivi dans cette institution, au point de vue théorique et pratique.

Causerie Agricole: Manière de traiter le fumier lorsqu'on ne peut l'employer frais (Suite). Effet qu'produisent le volailles en grattant le tas de fumier.—Résumés des conditions nécessaires pour que le produit des étables profite autant que possible.—Effet du sulfate de fer et du plâtre sur le fumier.—Moyen d'employer le plâtre sur le fumier.—Effet du sel sur le fumier.—Moyen de conservation du purin dans les fosses.—Effet de la chaux éteinte sur le fumier.—Action du fumier sur les terres.—Des fumures copieuses à de trop longs intervalles.

Sujets divers: Apiculture: Comment forcer les abeilles à jeter et à rentrer.—Du choix des semences.—Qualité des fromages.—Le trèfle mélangé aux graminées.—Emploi du sel en agriculture.—Utiliser les mauvaises herbes.

Choses et autres: Une fromagerie à St. Denis, comté de Richelieu.—Fumez beaucoup et semez peu.

Recettes: Moyen d'empêcher que les lampes de nuit ne soient nuisibles aux malades.—Graisse à souder.—Moyen de hâter la germination des graines.

REVUE DE LA SEMAINE

Nos lecteurs n'ignorent pas que Son Excellence le Gouverneur Général vient de gratifier tous les établissements d'éducation dans la Puissance du Canada, de médailles d'argent ou de bronze, offertes au concours des élèves de ces différentes institutions. A ce sujet nous publions l'extrait suivant de l'Opinion Publique qui nous fera apprécier davantage cet acte de la part de Son Excellence le Marquis de Lorne :

"L'importance accordée à l'éducation de la jeunesse à toujours été regardée par les moralistes modernes comme le fidèle interprète du génie d'un peuple; en effet, c'est le thermomètre précis qui donne le degré de civilisation auquel il est parvenu, c'est la preuve la plus convainquante de sa vitalité et l'assurance certaine d'un avenir brillant et prospère. Les pays qui ont fait à cette partie du programme ministériel les plus larges concessions, sont ceux où les sciences et les arts sont le plus développés, et qui ont acquis, on dépit même de leur faible population et de l'exiguïté de leur territoire, une prépondérance marquée parmi les nations.

"Cette grave question, autour de laquelle gravitent tant d'autres qui leur doivent leur importance, a été comprise par la plupart des hommes que Dieu a proposés à la direction du Canada. Nos gouverneurs ont toujours travaillé pour que le niveau des connaissances enseignées dans le pays allât toujours croissant, et ils ont toujours mis en jeu leur influence et leur autorité pour promouvoir les intérêts intellectuels de notre peuple. Mais, il faut l'avouer, on a constaté plusieurs lacunes dans leur manière de concourir au développement de l'instruction publique. Trop souvent leur action fut concentrée sur quelques institutions dont l'éclatante renommée reléguait dans l'ombre les établissements d'instruction primaire ou secondaire, bien que ces rares institutions n'aient toujours représenté qu'une fraction bien infime de de notre jeunesse scolaire. Il appartenait au marquis

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

de Lorne de faire cesser cet exclusivisme qui n'a jamais eu sa raison d'être ; le premier, il cherche à faire bénéficier toutes les classes de la société des institutions artistiques dont s'honorent les vieux pays, et, dans sa sollicitude, il embrasse tous les établissements d'éducation disséminés dans le Dominion, si élémentaires que soient leurs programmes d'étude, si humbles que soient les élèves qui les fréquentent. Un grand nombre de médailles d'argent ou de bronze devront chaque année être distribuées à divers établissements. Ces efficaces encouragements ont pour but de favoriser le développement des sciences et des arts ; ils s'adressent à tous les degrés de l'échelle didactique ; ici, c'est la lecture, là c'est l'économie domestique ; dans une maison, c'est la calligraphie, dans une autre, c'est l'étude du dessin, dans un grand nombre, c'est l'orthographe, la littérature, etc., etc.

On conçoit qu'il n'est pas, aux regards de l'écolier, de stimulants plus efficaces que ces distinctions honorifiques, émanées d'un personnage aussi auguste que notre gouverneur-général. Cette voie de progrès, à laquelle travaille de concert la princesse Louise, doit donc provoquer de notre part les plus sincères sentiments de reconnaissance et d'estime pour ceux auxquels la Providence a confié les rênes de l'administration en ce pays ; nous devons aussi nous féliciter de ce que nos gouvernants aient compris que le premier, le plus grand, ou plutôt l'unique moyen de faire du bien à un peuple, c'est de lui ouvrir les portes des sciences et des arts."

— M. le Dr Ern. Dionne, de Québec, vient de remporter les deux premiers prix offerts par M. le comte de Premio Réal, à l'auteur des réponses les plus satisfaisantes à un certain nombre de questions historiques concernant le Canada. M. Arthur Thiboutot a obtenu une mention honorable à l'occasion de ce même concours.

— Malgré la gêne considérable qui règne à Québec nous apprenons que la liste pour le fonds de secours aux Irlandais annonce à l'heure qu'il est une recette de plus \$4,500. Les citoyens de Québec se souviennent de la large part de secours qu'ils recevaient de l'Irlande lors du grand incendie de Québec, il y a quelques années.

Les argents reçus en Irlande dans le but de venir au secours de ceux qui souffrent de la famine forment une somme considérable. A la date du 24 janvier, les souscriptions totales se montaient à £29,000. A la même date quarante personnes avaient souscrit £180 chacune.

— Nous lisons dans le *Courrier du Canada* :

" M. le chevalier Vincelette, président du Cercle Catholique de Québec, a versé, hier, entre les mains du Président de la Société St. Vincent de Paul la somme de cinq cents piastres pour les pauvres de cette ville.

" Cette somme provient d'une soirée dramatique et des quêtes faites par les membres du Cercle catholique dans la cité de Québec.

" Il est arrivé cinquante cordes de bois provenant des paroisses de St. Augustin et de Portneuf, pour les pauvres. La distribution de ce bois a été faite par la Société St. Vincent de Paul."

— Les RR. Sœurs de l'Hospice de la Charité, vu le nombre croissant d'orphelins qui sont à leurs charges ne pouvant subvenir à tous leurs besoins par le seul secours des dames charitables de Québec, ont obtenu la permission de Mgr l'Archevêque de Québec d'aller solliciter du secours dans plusieurs paroisses, et nous sommes heureux d'apprendre qu'elles reçoivent partout un accueil au-delà de leur attente. Il nous fait plaisir d'apprendre que dans la paroisse de St. Paschal, elles ont réalisé tant en argent qu'en produits, la jolie somme de cent quarante-sept piastres. Donnez avec largesse à ces anges de la charité, Dieu vous en bénira dans vos moissons qu'il centuplera.

— Dans un des derniers numéros du *Bulletin des Halles et marchés*, journal publié à Paris, nous lisons ce qui suit :

Du blé du Canada, récolté dans la Province d'Ontario, a été vendu pour la première fois sur nos marchés le 12 janvier courant. Jusqu'à ce jour on n'avait pu se le procurer qu'en le faisant venir du Michigan. Il n'y a aucun doute qu'à l'avenir les blés de la Province d'Ontario feront une rude concurrence aux blés du Michigan sur les marchés européens."

— La rentrée des élèves de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne aura lieu mercredi, le 11 février courant. Nous sommes heureux de constater qu'il y a eu de nombreuses demandes d'entrées ; mais d'un autre côté il nous fait peine d'apprendre que le petit nombre de bourses disponibles n'a pas permis à M. le Directeur de cette institution d'y répondre favorablement ; plusieurs n'ont pu obtenir l'entrée, les parents ne pouvant subvenir à tous les frais nécessaires pour l'admission dans cette école.

Plus que jamais la nécessité d'améliorer notre culture s'impose à notre population agricole, et une sage prévoyance doit imposer aux pères de famille l'obligation de procurer au moins à la jeunesse toutes les connaissances élémentaires qui sont le premier besoin de l'agriculture. Car aujourd'hui, pour la vente de nos produits agricoles nous avons à lutter avec nos voisins qui n'épargnent aucun sacrifice dans le but de produire au meilleur marché ; et chez eux l'étude de la science agricole est devenue une nécessité, comme elle devrait l'être pour nous, si nous ne voulons pas être supplantés par une vente à meilleur marché de la part de nos voisins.

Si nous en jugeons par les statistiques que publient de temps à autre les journaux, la consommation des produits agricoles s'accroît davantage de jour en jour ; non-seulement nous aurions à pourvoir aux besoins de notre propre population, au point de vue alimentaire, mais encore aux nombreuses demandes qui nous sont faites des pays étrangers, vu l'extrême facilité des transports, grâce aux chemins de fer qui nous rapprochent considérablement des marchés étrangers.

Devant ces nécessités, on peut dire qu'on ne doit pas cultiver aujourd'hui comme on cultivait hier ; il faut tous les jours faire plus, faire mieux ; et c'est dans les écoles d'agriculture que les jeunes gens apprendront à s'initier aux secrets d'une bonne agriculture.

Les professions, l'industrie, les beaux arts et le commerce ont leurs maisons d'enseignement ; pour quoi voudrions-nous qu'il en soit autrement pour

l'agriculture? La fonction du cultivateur est-elle inférieure? Non, puisque chacun s'accorde à dire qu'elle est une des plus élevées et des plus nobles de la société. La botanique, la chimie, la géologie, la physique, l'hygiène, l'art vétérinaire, le droit rural, qui sont tous des sujets compris dans le programme d'enseignement de l'école d'agriculture de Ste. Anne, sont des sciences du ressort du cultivateur, et le résultat de ses efforts à s'initier à ces différentes branches de la science agricole est entre tous un des plus utiles.

Prenez pour exemple la culture seule des plantes qui pour le cultivateur routinier ne doit exiger une grosse dose de connaissances. Pour lui, cultiver une plante, c'est placer sa graine dans un sol labouré, veiller tant soit peu à son accroissement, et recueillir le fruit quand il est mûr, plus souvent lorsqu'il en a le temps. Cette opération exige plusieurs choses que le plus souvent il ignore ou dont il ne cherche pas à pénétrer le besoin. Elle suppose dans le cultivateur la connaissance des plantes qu'il sème, et de leurs diverses propriétés, car il doit en outre connaître la composition chimique du terrain qu'il exploite, les plantes qui y réussiront, celles qui doivent y dépérir, les moyens d'amender le sol et d'en accroître les qualités; il doit être au fait des saisons propres aux semails et aux récoltes des divers produits, examiner les circonstances atmosphériques favorables ou nuisibles. Le cultivateur qui veut opérer ses travaux de culture avec célérité et profit doit apprécier la valeur des instruments d'agriculture et juger de leur degré de puissance; il doit savoir élever les animaux domestiques, en faire un bon choix suivant les besoins du marché, les soigner avec soin, les entretenir en bon état, essayer à prévenir les maladies auxquelles ils sont sujets et pouvoir au besoin appliquer les remèdes nécessaires lorsqu'ils sont atteints de maladies; pour ce qui est du droit rural, il doit pouvoir repousser ou intenter une action judiciaire, et pour cela ne pas être étranger aux lois municipales, etc. Ce sont autant de questions qui forment partie des études de l'élève à l'école d'agriculture de Ste. Anne.

Les professeurs de l'école d'agriculture de Ste. Anne s'attachent spécialement à démontrer à leurs élèves les fautes les plus désastreuses de notre système cultural et les initier à tous les perfectionnements modernes de l'agriculture. Ils leur démontrent que la culture routinière pêche surtout par le manque d'engrais, la mauvaise exécution des labours et des autres travaux d'ameublissement, le défaut d'assainissement, la trop grande liberté donnée à la croissance des mauvaises herbes, et le retour trop fréquent des mêmes plantes sur la même étendue de terrain.

La confection des fosses d'irrigation et les importants travaux du drainage leur sont confiés. Tous les détails, tous les travaux pratiques de ce système d'égouttement sont étudiés par les élèves, et on ne manque pas de leur démontrer ses heureux effets sur l'économie rurale.

On leur fait connaître les pertes énormes que subissent nos récoltes par le seul fait des mauvaises herbes et on leur enseigne les moyens les plus sûrs et les plus économiques d'amener la destruction de toutes les mauvaises herbes, annuelles et vivaces.

La théorie des assolements reçoit, sur la ferme-mo-dèle attachée à l'école d'agriculture sa plus entière application par de nombreux exemples de rotation dont les élèves peuvent retirer un précieux enseignement et les mettre en pratique lorsqu'ils seront appelés à cultiver pour leur propre compte.

L'étude approfondie de toutes les races animales de la ferme, de toutes les plantes cultivées en ce pays et même de celles qui ne le sont pas encore, mais qui pourraient l'être avec avantage; des diverses espèces de terrains sur lesquels s'exerce l'industrie agricole; des nombreux instruments nécessaires à l'exécution des travaux culturaux; et, enfin, de mettre en œuvre les forces agricoles, de les organiser, de les diriger et de les faire concourir au succès de l'exploitation, forment partie du programme d'enseignement de l'école d'agriculture sous le titre d'économie rurale, et les professeurs sont tout zèle pour leur donner le plus grand développement tant en théorie qu'en pratique.

Comme nous le lisons dans un dernier rapport présenté au Conseil d'agriculture par M. le Directeur de cette école: "Les directeurs de l'école d'agriculture de Ste. Anne visent à former des cultivateurs, des hommes pratiques et intelligents, capables d'enrayer la marche désastreuse de la routine, et de la remplacer par une culture raisonnée, qui ravive les forces productives de la terre, et augmente, par conséquent, les rendements généraux de l'industrie agricole."

CAUSERIE AGRICOLE

DES FUMIERS

Manière de traiter le fumier lorsqu'on ne peut l'employer frais.—Construction des tas (Suite).

La pente du sol de l'emplacement, en facilitant l'arrivée du jus dans la rigole, et puis dans la fosse, prévient la pourriture de la base du tas de fumier qu'un trop long contact avec le purin occasionne inévitablement.

A mesure qu'on déposera le fumier sur l'aire par couches de dix à douze pouces d'épaisseur, si l'on trouve des portions de litière qui ne soient pas humectées, nous conseillons de les arroser à chaque couche avec le purin de l'étable, ou avec de l'eau dans laquelle on aura fait dissoudre des fientes de poules, et même des matières fécales. Si l'on doit conserver le tas quelque temps, on fera bien aussi de faire sur chaque couche un second arrosage de sulfate de fer, qui s'obtient en faisant dissoudre ce sel dans dix ou douze fois son volume d'eau.

A proportion que le tas s'élève, il est bon de comprimer les couches en y marchant ou en frappant dessus, afin que l'air ne puisse pas y pénétrer. On doit aussi élever toutes les faces aussi verticalement qu'on le ferait pour les murs d'un bâtiment.

Dès que le tas est terminé, c'est-à-dire qu'on lui a donné une hauteur d'à peu près cinq à six pieds au plus, on le couvre d'une couche de plâtre ou d'argile, afin d'absorber au passage les vapeurs ammoniacales qui s'exhaleront du fumier pendant la fermentation.

Effet que produisent les volailles en grattant le tas de fumier.—Puisque l'air détériore le fumier lorsqu'il le

pénètre trop facilement, il faudrait, d'après un auteur qui a traité la question des fumiers, M. Malagutti, en éloigner la volaille qui, en le grattant, le rend plus perméable et dispose la masse entière à perdre de ses meilleures qualités.

Résumé des conditions nécessaires pour que le produit des étables profite autant que possible.—En résumé, pour que le produit des étables profite autant que possible, il est nécessaire qu'on ne perde pas le jus ; qu'il ne reçoive que l'eau qui le baigne sous la forme de pluie ; qu'il soit entretenu humide par des arrosages au purin, ou avec de l'eau dans laquelle on aura mêlé des fientes de volailles, des matières fécales ou de bon terreau ; que les gaz ammoniacaux y soient concentrés avec des arrosages faits avec une dissolution de sulfate de fer ou couperose verte ; que la hauteur du tas ne dépasse pas six pieds ; que le tassement soit uniforme et suffisamment serré ; que les animaux, et notamment la volaille, n'en remuent pas la surface, et enfin qu'il soit abrité par de grands arbres du côté du midi ; si les arbres manquent, il importe de le recouvrir, au moins pendant les grandes chaleurs, avec des branchages.

Effet du sulfate de fer et du plâtre sur le fumier.—On sait que le sulfate de fer a la propriété de concentrer les gaz ammoniacaux et d'en empêcher la déperdition : il convient donc d'arroser les tas de fumier avec une dissolution de ce sel.

De l'avis de certains chimistes, on peut obtenir le même résultat avec le plâtre, qui est un sulfate de chaux. Mais l'introduction du plâtre dans le fumier ne borne pas là son effet.

Moyen d'employer le plâtre sur le fumier.—On saupoudre chaque couche de fumier avec le plâtre dans une proportion de 12 à 15 livres de plâtre pour 1,000 livres de fumier ; pour le même poids de fumier on emploie 2 à 2½ livres de sulfate de fer.

Effet du sel sur le fumier.—Dans quelques localités on améliore le fumier avec du sel. On mêle le sel à la terre pour répandre ce mélange sur chaque couche de fumier. On prétend que le fumier ainsi préparé est d'un très-bon effet, surtout sur les terres légères.

Moyen de conservation du purin dans les fosses.—La conservation du purin dans les fosses est encore plus aisée que celle du fumier. Il suffit d'y jeter quelques poignées de sulfate de fer ou de plâtre, et de remuer avec un bâton, pour faire cesser l'odeur ammoniacale : on recommence lorsque l'odeur reparait. A l'époque des fumures, on n'a ensuite qu'à jeter du terreau dans la fosse pour en faire absorber le liquide ; en retirant cette masse et en la faisant un peu sécher au soleil on aura un excellent engrais. Si l'on veut employer le liquide pour en arroser les prairies ou les champs, il faut au préalable y ajouter un volume d'eau convenable.

Effet de la chaux éteinte sur le fumier.—D'après M. Payen, auteur d'un traité sur les engrais, une faible quantité de chaux éteinte, au lieu de hâter, retarde considérablement la déperdition de l'azote des déjections animales et notamment des urines ; et il conclut que si beaucoup de chaux ajoutée au fumier lui est défavorable, une faible proportion lui est utile. De l'avis de ce chimiste, on conserve encore très-bien

les fumiers en répandant de la chaux sur chaque couche en quantité suffisante pour que la surface en soit blanchie.

Action du fumier sur les terres.—Le fumier agit sur le sol de trois manières : 1o. par les substances assimilables qu'il fournit ; 2o. par la carbone et l'ammoniaque qu'il renferme et qui facilitent la décomposition des éléments de la terre ; 3o. par une élévation de température produite par sa putréfaction.

Le fumier fait, agit sur les terres plus énergiquement que le fumier frais qui est pailleux.

Dans les terres fortes, argileuses, il vaut mieux employer le fumier fait.

Le fumier le plus complet est celui de la ferme, de l'écurie ; il contient tous les éléments que l'on a trouvés dans les plantes.

Des fumures copieuses à de trop longs intervalles.—Les pratiques agricoles ont très-souvent leur raison d'être, mais, parfois aussi, elles ne l'ont pas. Donc, avant de se faire l'esclave de ces pratiques, il convient d'y regarder de près et de s'entourer des conseils de ceux qui par leur profonde connaissance dans la science agricole, sont en état de bien nous éclairer.

Presque partout, nous le savons, les hommes de la grande et de la petite culture donnent en une seule fois à leur terre de l'engrais pour plusieurs années : ceux-ci pour quatre ans, ceux-là davantage.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître ce que pense à ce sujet un agronome célèbre, M. P. Joigneaux auteur de plusieurs traités sur l'agriculture :

Selon nous, dit cet écrivain, cette habitude est en désaccord avec les principes les plus élémentaires de la science agricole.

En effet, nous admettons : 1o. qu'il est de l'intérêt du cultivateur d'améliorer sa terre, de lui donner de la plus-value, de l'enrichir d'humus ; 2o. qu'une terre riche est plus productive qu'une terre pauvre ; plus facile à entretenir, moins gourmande d'engrais ; 3o. qu'une terre riche souffre moins des longues pluies et des longues sécheresses que toute autre ; 4o. que le prix de revient des produits est d'autant moins élevé que le sol est plus fertile. Puis, en même temps que nous admettons ces vérités incontestables, nous raisonnons nos semblables et disons : Voici tant de charrettes par arpent, il y a là de quoi nourrir deux, trois ou quatre récoltes successives. Quand ce sera fini, nous recommencerons ; quand les plats seront vides, nous les remplirons. Soit ; mais à ce compte, nous nous demandons où est la part du sol, celle qui constitue la plus-value et doit tôt ou tard amener les terres les plus maigres à l'état des terres à jardins. Mais, à ce compte encore, nous nous rappelons les éternels cinq sous du juif errant. Vous donnez, vous reprenez, et rendez tout juste la somme, ni plus ni moins ; en sorte que la valeur réelle de votre champ restera éternellement la même, parce qu'elle ne produira pas plus dans un siècle qu'aujourd'hui.

Il n'y a qu'un moyen d'augmenter la puissance productive d'un champ : c'est d'augmenter d'année en année sa richesse en humus ; c'est de lui donner constamment un peu plus qu'on ne lui prend. Vous

aurez beau avancer de deux pas aujourd'hui, si demain vous reculez de deux autres, nous nous retrouverons toujours à la même place.

La production a ses limites sans doute, limites qu'il ne nous est point donné de dépasser; mais tant que nous n'y touchons pas, il est de notre devoir d'aller en avant.

Si nous voulons accroître le chiffre des récoltes tout en abaissant le prix de revient, soyons conséquents et n'ayons qu'un but en vue: la fertilité croissante du sol. Quant aux voies et moyens, comme disent les gens de loi, nous ne connaissons que les fumiers et les fumures fréquentes. Nous voudrions qu'au lieu de fumer tous les trois ou quatre ans seulement, pour enlever ensuite jusqu'à la dernière miette du festin, l'on s'arrangeât de façon à donner moins d'engrais à la fois, à le donner plus souvent et à faire la part sérieuse de la plus-value. Nous voudrions que l'on arrivât, pour ainsi dire, à jardiner en plein champ, à multiplier les récoltes en multipliant l'engrais et en l'appliquant à propos. Cherchons d'abord à fumer tous les deux ans, puis, quand nous le pourrions, tous les ans un peu moins à la fois, mais plus souvent. De l'aveu de praticiens qui observent bien, l'engrais fourni à diverses reprises et à de courts intervalles profite toujours mieux aux plantes et à la terre que l'engrais donné tout d'un coup et pour un long temps. C'est un peu comme les bêtes: on perd plus qu'on ne gagne à remplir en une seule fois le râtelier et la mangeoire. D'un côté comme de l'autre, il y a gaspillage.

Nous savons, il est vrai, des cultivateurs qui ont peur de l'engrais, parce qu'ils ont peur de la verse. En vérité, le monde est plein de gens qui se plaignent d'aise et ne savent où mettre leur bourse lorsqu'elle est bien garnie. Est-ce que les racines versent? Est-ce que les fourrages artificiels vous donnent des craintes? est-ce que nous n'avons plus qu'une seule corde à notre arc?

Alors même que nos terres deviendraient d'une fertilité à coucher les blés et les avoines, nous nous réjouissons plutôt que de nous lamenter, et nous dirions: Où est le mal après tout? Si nous ne réussissons pas avec les céréales, nous réussirons admirablement avec d'autres récoltes; avec nos fourrages et nos racines, par exemple, nous ferons de la viande, et avec celle-ci de l'argent que nous donnerons au voisin pour avoir son grain.

Mais tranquillisez-vous, nous n'en sommes pas encore là; et d'ailleurs, il ne faut pas non plus toujours attribuer la verse à la richesse du sol. Nous avons des terrains de haute valeur où les céréales ne versent pas, tandis que le contraire arrive dans des terrains de moindre valeur, où l'on répand en une seule fois des masses considérables d'engrais pour nous ne savons quel nombre d'années. Nous en répandrions le double et le triple, mais en plusieurs fois, nous enrichirions le sol à la longue, petit à petit nous le drainerions pour l'assainir, nous émerlions clair ensuite, que nous n'aurions pas à redouter la verse comme les cultivateurs qui sèment si serrées que les tiges des plantes se touchent, se nuisent l'une l'autre, s'élancent pour avoir de l'air et du soleil, s'étiolent et restent sans forces.

Les fumures très copieuses données à de longs intervalles ne valent point, nous l'affirmons de nouveau, et ne vaudront jamais les fumures répétées à de courts intervalles. Avec les premières il y a économie sur les frais de transport; mais, en retour, l'on doit s'attendre à une série d'inconvénients. Une partie de l'engrais s'en va par infiltration; il y a excès de nourriture alors que les plantes n'ont pas de grands besoins; d'autres fois il y a insuffisance au moment où la forte nourriture est le plus nécessaire, puis, en fin de compte, ruine à peu près complète de l'humus au bout de la rotation. Avec les fumures en diverses fois et à des intervalles moins éloignés, ces inconvénients disparaissent en partie. Ainsi, pour n'en citer qu'une preuve, nous ferons observer que l'engrais donné en deux fois aux céréales, à l'automne d'abord, au printemps ensuite, produit des résultats incontestablement supérieurs à ceux d'une même quantité d'engrais en une seule fois à l'époque des semailles.

Apiculture.

Comment forcer les abeilles à jeter et à rentrer.— Souvent les essaims ne veulent pas abandonner leur mère souche: cela vient ou parce qu'il fait encore trop froid, ou parce qu'il n'y a pas de reine pour les conduire; et plus ordinairement, parce que l'essaim sent la mère-ruche bien garnie de miel: dans ce cas, on voit les jeunes abeilles bien nourries s'opiniâtrer à ne pas quitter, et s'attacher par pelotons dessous le tablier, à l'entrée et autour de la ruche. Les jetons se mettent rarement dessous les sièges avant la fin de juin.

Quelquefois les essaims, qui paraissent vouloir sortir ne sent que de vieilles abeilles, que les larvonnaises et abeilles agrestes troublent et chassent: comme les mères-abeilles savent qu'elles ne demeurent pas longtemps dans les paniers, elles s'établissent autour dans l'espérance d'y rentrer; et dans cette attente, souvent la saison de jeter se passe.

Les essaims faibles ont aussi beaucoup de peine à jeter. Quelquefois aussi la cause pour laquelle la ruche ne jette plus, est parce qu'elle aura essaimé, ou qu'il y sera entré quelquel'essaim de dehors, sans qu'on s'en soit aperçu.

Si les abeilles continuent plus de deux ou trois jours à s'attacher autour de la ruche, on les enfume avec du vieux linge pour les faire rentrer; ensuite on frotte l'entrée et le tour de la ruche, et tous les endroits où elles s'étaient attachées, avec des feuilles de sureau, hièble, rhue, et autres simples qui croissent à l'ombre contre les murailles, pour que les abeilles, étant obligées de rester dans la ruche, où elles sont extrêmement pressées et échauffées, essaient promptement. Si cette fumigation et friction ne réussissent pas la première fois, à la seconde on mêle un peu de farine de soufre, afin que l'essaim, ne pouvant plus rester dans la mère-ruche, où il est trop pressé, et ne sachant plus où s'arrêter à cause de ces mauvaises odeurs, parte au loin; ce qui arrivera le lendemain. Le soir d'après, il faut frotter les mêmes endroits avec thym, roses, romarin et mélisse, afin que les abeilles qui restent dans la ruche ne se dégoûtent pas. C'est toujours le soir, ou de grand matin, qu'on touche aux ruches, surtout l'été, de peur des piqûres.

Il suffit quelquefois de hausser les ruches, pour que l'air qui y entre fasse sortir les jetons.

Dans certains endroits, pour obliger les essaims de sortir, on découvre les ruches, pendant une heure ou une heure et demie, à la chaleur du jour; il ne faut pas les y laisser plus longtemps, de peur que tout ne se fonde.

Si l'essaim entier est sous le siège, on enlève la mère ruche après le soleil couché; ensuite on renverse le siège de haut en bas; on couvre l'essaim d'une ruche accommodée, les abeilles y entrent: le lendemain, au matin, on la place ailleurs, et on remet la souche en sa place. Il y a quelques personnes qui secouent rudement la souche sur une serviette, et y jettent une ruche, lorsqu'ils y voient assez d'abeilles pour la remplir, et après, qui la remettent en sa place. Quoique cette méthode ne réussisse pas toujours, elle n'est pas cependant inutile, car quelquefois les mouches jettent au premier beau temps.

Du choix des semences.

Il y a dans notre pays des terres bien cultivées, d'autres qui le sont médiocrement; d'autres qui le sont mal et plusieurs milliers d'acres qui ne le sont pas du tout. Rien ne justifie cet état de choses, et il n'y a pas de bonnes raisons pour que toutes ces terres ne soient pas cultivées chacune selon sa qualité, comme celles qui le sont le mieux. Il reste donc beaucoup à faire pour que notre sol produise tout ce qu'il peut nous donner; notre agriculture, quoiqu'elle ait fait certainement du progrès depuis plusieurs années, réclame encore de nombreuses améliorations.

Parmi les améliorations agricoles que le cultivateur peut réaliser tout seul sans le secours de capitaux, il en est une que nous signalons à son attention, parce que, partout, dans la grande, la moyenne et la petite culture, elle est toujours à sa portée: c'est le perfectionnement de sa semence.

Tout cultivateur, à l'époque des semailles, cherche à se procurer, souvent au prix de sacrifices considérables, relativement à ses moyens, les meilleurs grains qu'il lui est possible d'acheter dans son voisinage. Il peut, sans rien déboursier, avoir des grains de semence de première qualité dans chaque espèce; il lui suffit pour cela de prendre la peine de les faire.

Il est à notre connaissance qu'un cultivateur de notre paroisse, M. Joseph Sirois, maire, ait essayé ce moyen: quant à son blé de semence, et tandis que ses voisins vendaient leur blé à \$1.25 le minot, il ne pouvait suffire aux demandes en vendant \$3 le minot un blé qu'il avait réussi à perfectionner par le triage et une culture soignée. Nous ne nous étonnons pas qu'un cultivateur qui, comme lui, cherche à retirer de sa terre le plus grand profit possible sans aucune mise de capitaux obtienne à chaque concours un prix pour les fermes les mieux tenues.

Supposons qu'il s'agit du blé, la plus importante des céréales, voici comment on pourrait s'y prendre:

Pendant une de ces soirées d'hiver, pendant que le froid retient tout le monde à la maison, le chef de la famille choisira dans une gerbe les plus beaux épis, au nombre d'une centaine environ. Une femme et un enfant couperont avec des ciseaux le haut et le bas de chaque épi, les grains renfermés dans les deux extrémités étant toujours bien moins conformés que

ceux du milieu. Les épis ainsi raccourcis seront égrenés sur une table, puis les grains triés un à un, pour ne laisser que les plus parfaits. L'opération donnera pour résultat une chopine environ d'un blé tel qu'on n'en trouve pas à acheter au moment des semailles.

Un carré de la meilleure terre dont on dispose, labouré à la bêche, fumé comme pour une culture de jardin, aura été préparé d'avance et divisé en planches où on tracera des lignes à l'aide d'un cordeau, comme s'il s'agissait d'y repiquer des poireaux. Dans ces lignes, à des distances égales de 5 à 6 pouces, une femme ou un enfant déposera deux ou trois grains de ce blé de choix, pas davantage; ainsi espacé, il levera très-également, et produira un grain de semence de premier choix pour la saison suivante. On peut augmenter la quantité suivant la grandeur du terrain que l'on aura à disposer pour obtenir ce grain de semence. C'est ainsi que font ceux qui offrent sur les marchés, avec fortes réclames, des grains qu'ils baptisent sous un nom nouveau, et qu'ils réussissent à vendre parfois de \$1 à \$2 la livre, soit blé, soit avoine, etc.

Le perfectionnement des semences de céréales, par ce moyen aussi simple que peu dispendieux, est à la portée de tous les cultivateurs; il en résultera pour eux un accroissement important dans les récoltes, soit en quantité soit en qualité.

Qualité des fromages.

On croit généralement que la qualité des fromages dépend exclusivement de celle du lait, et par conséquent de la nature des pâturages; mais quoique cela soit jusqu'à un certain point, il est de fait que les procédés de la manutention influent encore plus sur leur bonté.

Il est des fromages qu'on ne peut confectionner qu'en grandes masses; cependant, par des associations on est parvenu à suppléer à la richesse que réclame la fabrication de ces fromages.

Ceux qui ont visité différentes fromageries, ont pu remarquer des différences souvent très-notables entre les divers fromages fabriqués, même dans la même exploitation, dans la même saison, dans la même journée par la même personne, quelque soin qu'on mit à leur confection. Cette irrégularité, dont il n'est point de consommateur qui ne se soit aperçu, est due à la multitude et à l'incertitude des circonstances, qui agissent avant, pendant et après les opérations qu'ils nécessitent, circonstances pour la plupart totalement indépendantes de celui qui opère. Voici les principales:

1o. Chaque vache, par son organisation individuelle, donne du lait différent des autres, c'est-à-dire plus ou moins sucré, plus ou moins butireux, plus ou moins caillé, et, chaque jour, son lait change de nature selon qu'elle vieillit, qu'elle se porte bien ou mal, qu'elle a respiré un air pur ou impur (celui des marais), qu'il fait chaud ou qu'il fait froid, qu'elle a mangé telle ou telle espèce de plante.

2o. Lorsque le lait de plusieurs vaches est réuni, et cela se pratique constamment, il se fait une réaction sur leurs principes, qui doit modifier l'ensemble, résultats que l'on peut apprécier au goût et à la vue des

fromages.

30. L'état de l'atmosphère, laquelle est froide ou chaude, chargée de plus ou moins d'électricité, de plus ou moins de gaz surabondants, d'odeurs bonnes ou mauvaises : pour peu qu'on ait fréquenté une laiterie, on ne peut nier cette influence.

40. La grandeur, la disposition, la sécheresse ou l'humidité de la laiterie.

50. La nature, la forme, la grandeur des vases où l'on met cailler le lait.

60. La présure, qui, quoiqu'on fasse, n'a jamais la même manière d'agir ; la quantité qu'on en met, qui est toujours incertaine, relativement aux besoins du moment ; l'époque et le mode de son introduction, etc. Un caillé plus ou moins ferme réagit sur toutes les opérations suivantes, et une présure trop abondante porte dans le fromage un principe de mauvais goût et d'altération, qui ne peut être enlevé.

70. Les opérations qui se font sur le caillé pour le débarrasser du petit-lait, pour le saler, pour lui donner les caractères propres à telle ou telle sorte de fromage, renouvellent chaque jour la série des causes perturbatrices, et ne permettent jamais d'assurer que de douze fromages fabriqués le même jour, par la même main, avec le même lait, dans la même laiterie, deux seront semblables entre eux.

Cependant, quelque nombreuses que soient les variations qui troublent la fabrication des fromages, et ne permettent pas de la conduire avec la régularité désirable, on parvient à faire de bons fromages, au moyen d'une pratique judicieuse et de soins assidus, dans toutes les sortes possibles.

Les quatre opérations principales de la fabrication des fromages sont les suivantes : 1^o Faire cailler le lait ; 2^o En séparer le petit lait ou sérum ; 3^o Saler le fromage égoutté ; 4^o Lui donner les qualités qui le distinguent.

Le trèfle mélangé aux graminées.

Depuis longtemps la pratique a démontré les grands avantages qui résultent de la culture du trèfle mélangé à certaines graminées. Cependant ces avantages sont encore peu connus, et cette pratique est loin d'être généralement en usage.

Dans le but de les faire apprécier comme ils doivent l'être par les cultivateurs, un agronome allemand fournit, sur l'importance de ce mélange, les renseignements suivants que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs :

« Le trèfle aime par-dessus tout la lumière ; il ne résiste pas longtemps à une position étouffée ; aussi, chaque fois que la céréale qui lui sert de couverture prend un grand développement et se couche, il périt. L'herbe, au contraire, est beaucoup plus accommodante ; elle supporte très-bien la domination du trèfle.

« Les animaux de leur côté préfèrent le mélange du trèfle et d'herbes au trèfle pur, et s'en trouvent beaucoup mieux ; la météorisation, ou l'enflure, qui fait périr tous les ans un si grand nombre de bestiaux nourris de jeune trèfle, est beaucoup moins à craindre avec ce mélange. Celui-ci se convertit plus facilement au foin que ne le fait le trèfle seul, il peut être cultivé

sur des terres qui ne conviendraient pas à ce dernier, et ne présente aucune diminution dans la production de la seconde année, attendu que les herbes gagnent du terrain dans la même mesure que le trèfle en perd, de sorte que la masse du fourrage reste la même.

« Mais ce qui est à considérer, c'est la quantité bien plus considérable des fourrages qu'on obtient par le mélange et cela même dans les localités qui ne conviennent pas tout à fait au trèfle seul ; ce surcroît de production peut être porté à un tiers. C'est donc sous tous les rapports une culture des plus avantageuses, et qui mérite d'être expérimentée. La dépense en semence n'est d'ailleurs pas plus considérable par l'addition du trèfle aux graminées. »

Emploi du sel en agriculture.

Le sel peut s'employer comme engrais sur les terres arables. Il réveille la fertilité des terres incultes. Il peut servir à prévenir la carie des blés. Il préserve les semences des attaques des insectes. Il favorise la végétation des plantes oléagineuses. Il augmente le produit des prairies. Il corrige les foins ou améliore leurs qualités. Il rend plus nourrissants les fourrages grossiers, et les fourrages humides moins nuisibles. Il entretient la santé du bétail ou le préserve des diverses maladies ; enfin, il peut prévenir la rouille du blé.

Utiliser les mauvaises herbes.

On établit avec les mauvaises herbes, que l'on retire soit des jardins ou des champs, un lit épais d'un pied, sur lequel on étend une couche mince de chaux vive, réduite en poudre grossière, et l'on continue ainsi de superposer alternativement en différentes couches la quantité d'herbes retirés par le sarclage des jardins ou autrement. Le contact de la chaux vive avec ces herbes vertes, ne tarde pas à occasionner une forte fermentation. Lorsque la décomposition est complète, la cendre qui en est le résidu, possède toutes les qualités d'un excellent engrais, notamment pour le jardinage parce que ces engrais ne peuvent être assez abondants pour les utiliser à la grande culture.

On peut se servir de toutes sortes de plantes pourvu qu'elles soient vertes. Cette condition est absolument nécessaire.

Choses et autres.

Une fromagerie à St. Denis, comté de Richelieu. — Les directeurs de cette fromagerie viennent de fournir les détails suivants au *Sorellois* : Cette fromagerie, située au 4^{me} rang de St. Denis, a été établie en 1879 avec un capital de \$900 par part de \$12. En cette même année, malgré beaucoup d'inconvénients, elle a rapporté aux actionnaires 28 par part. Quoique le prix fut très-modique une partie de la saison elle a pu livrer au marché 49,138 livres de fromage qui ont rapporté la jolie somme de \$2,708.90. M. Zéphirin Girouard est le président de cette société, et M. L. Gariépy en est le secrétaire.

Fumes, beaucoup, et semez peu. — Semez peu d'étendue, accumulez sur une petite surface l'engrais que vous disséminez, avec tant de parcimonie sur une surface quintuple et même plus ; puis, sur cette surface restreinte, semez très-peu de grains et vous en récolterez beaucoup plus. Les plantes clairsemées seront vigoureuses malgré leur développement, et vous n'aurez plus à redouter ni la verse ni la maladie des plantes.

Et les quatre-cinquièmes de la surface donnée aux céréales produiront des fourrages pour nourrir plus de bêtes de boucherie; vos engrais s'augmenteront; vous pourrez semer plus de blé produisant réellement du bénéfice. Pour arriver à la vie à bon marché, pour s'enrichir en agriculture, cultivez peu et bien.

Fumez beaucoup et semez clair.

Mais si vous ne pouvez d'un seul coup, en raison de la nature du sol, arriver tout de suite à ces fumures énormes, restreignez d'abord d'un quart, d'un tiers, puis toujours plus clair, d'autant plus clair que vous aurez fumé davantage.

Il ne faut pas se contenter de prêcher l'abondante fumure, elle donnerait la verve.

Il ne suffit pas de prêcher le semis clair, il donnerait produit nul ou faible.

Mais les deux réunis donnent merveille. De là cet aphorisme Pour récolter beaucoup semez peu, mais sur un sol fumé largement. Et cet autre des pays où le sol est bon : *A semer trop épais tu cures deux fois ton sac.*

Le soin des animaux en hiver. — L'hiver, les animaux ne travaillent pas, et le cultivateur peu aisé, trop souvent même celui qui est riche, nourrit mal ses bestiaux, ou économise le foin, ou supprime l'avoine. Il semble que ce n'est qu'à regret qu'on donne d'ordinaire qu'un peu de paille, juste ce qu'il en faut pour empêcher l'animal de mourir de faim. Triste économie, vous diront tous ceux qui se sont occupés de l'élevage des bestiaux! Mauvaise entente de vos intérêts! diront ceux qui se sont enrichis avec l'agriculture. L'animal mal nourri dépérit; au sortir de l'hiver, presque dépourvu de son poil, sans force, il ne pourra accomplir de bons labours, il fera moins d'ouvrage, et cette privation d'une nourriture nécessaire le disposera à la maladie et hâtera sa mort, une perte pour vous cultivateurs! L'animal convenablement traité vivra une moitié de plus que l'animal mal nourri, mal soigné.... Cela est incontestable, souvenez-vous en!

L'animal dont la litière sera insuffisante sera mal couché; renouvelez souvent la litière.

L'animal mal nourri donnera un mauvais fumier; tous les cultivateurs le savent, mais combien y font attention. Pour avoir engrais puissant, que la nourriture soit bonne.

RECETTES

Moyen d'empêcher que les lampes de nuit ne soient nuisibles aux malades.

Prenez une éponge de trois ou quatre pouces de diamètre, imprégnez-la d'eau pure, exprimez-la, et, dans cet état, suspendez-la par une ficelle exactement au-dessus de la flamme, à la distance de quelques pouces, pour que la flamme ne puisse pas l'atteindre, cela absorbera toute la fumée de la lampe. Le lendemain il faut laver l'éponge dans l'eau chaude, afin de pouvoir s'en servir habituellement pour le même usage.

Graisse à souder.

Cette graisse se compose d'un mélange fondu de résine jaune, de suif et d'un peu de sel ammoniac pulvérisé: on doit la préférer à la résine pure, parce qu'il est plus facile de l'enlever en l'essuyant après soudure; tandis que, si on se sert seulement de résine, on peut ensuite gratter la pièce avec un outil tranchant, ce qui expose à attaquer l'étamage. Pour employer cette graisse, on en frotte les deux pièces de fer blanc que l'on veut réunir, et, après les avoir rapprochées, on y promène le fer chaud préalablement chargé de soudure.

Moyen de hâter la germination des graines

Vous faites tremper vos graines dans un ver d'eau de fontaine ou de rivière pendant dix ou douze heures, quelquefois pendant vingt-quatre heures selon l'épaisseur de l'enveloppe; vous retirez vos graines au bout de ce temps, et vous les mettez dans une nouvelle eau où vous aurez versé six gouttes d'acide muriatique pur verre; vous les retirez après sept heures de cette nouvelle macération; vous faites ensuite sécher vos

graines à une température douce, vous les mêlez à du sable et vous les semez; répandez ensuite sur la terre, en forme d'arrosement, l'eau qui a servi à la macération.

5e ANNÉE.

L'ALBUM DES FAMILLES.

(Remplaçant le *Foyer Domestique*.)

REVUE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE.

Cette Revue, spécialement destinée aux familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des récits, voyages, causeries, littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires et très variés.

Un morceau de musique chaque mois.

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année, payable invariablement d'avance ou dans les trente jours qui suivent la demande d'un abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas: il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'*Album des familles*, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent.

L'administration de l'*Album des Familles* accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que \$1.50 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresse des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'*Album des Familles*, chaque mois.

Ottawa Janvier 1880.

Ayant été nommé agent pour le *Purdy's Recorder and Cottage Gardener*, ceux qui désirent y souscrire pourront nous faire parvenir \$1 pour le prix d'abonnement.

FIRMIN H. PROULX.



Apprentis demandés.

DEUX jeunes gens actifs et désireux d'apprendre la typographie, trouveront de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditionnels s'adresser à

FIRMIN H. PROULX,

Ste. Anne de la Pocatière.